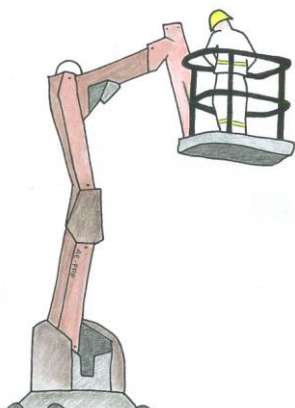


FORMATION ET TEST(S) CACES® R386 – PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES - FORMATION DANS NOS LOCAUX -

PRO-291.06-01

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



Public visé

Candidats à l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) de type(s) 1A, 1B, 3A et/ou 3B des établissements le demandant pour être autorisé à conduire les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP).

Prérequis

Aptitude médicale

Maîtrise de la conduite des engins concernés (sauf formation d'apprentissage préalable)

Type d'action

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en centre de formation spécialisé

Codes de formation

Formacode : 31715 – Nacelle élévatrice

NSF : 311 – Transport, manutention, magasinage

Textes officiels se rapportant à l'action de formation

- Recommandation CNAMTS R386
- Utilisation des équipements de travail : Articles R4323-55 à R4323-57 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Durée

- De 14 à 21 heures en centre de formation (2 à 3 jours)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 70% du temps de formation

Périodicité

Certificat valable 5 ans

Nombre de participants par groupe

Inscriptions jusqu'à un maximum de 18 catégories

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Testeurs certifiés par un organisme accrédité.
- Plusieurs formateurs se répartissant les enseignements sur les différentes catégories.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation (à valider avec l'organisme).
- Installations en centre de formation :
 - ↳ Salles de cours, tables, chaises, mur pour la projection, tableau papier ou effaçable
 - ↳ 4 blocs sanitaires à disposition des stagiaires
 - ↳ Cafétéria chauffée et équipée d'un réfrigérateur, de micro-ondes, tables et chaises
 - ↳ 18 places de stationnement à destination exclusive des stagiaires (dont une réservée au stationnement des personnes à mobilité réduite)

Moyens techniques

- Equipements mis à disposition **par notre plateforme** :
 - ↳ Multiples engins permettant la réalisation des exercices dans les catégories concernées : 1A, 1B, 3A et 3B
 - ↳ Matériels et installations nécessaires à la réalisation des exercices et des évaluations conformes à la R386, au FAQ et aux règles de certification
 - ↳ 3 entrepôts couverts et espaces extérieurs permettant la réalisation des différents exercices
- Equipements à fournir obligatoirement par les stagiaires :
 - ↳ Casque de protection avec jugulaire
 - ↳ Harnais de sécurité équipé d'un système de retenue anti-chute
 - ↳ Chaussures de sécurité
 - ↳ Chasuble haute visibilité
- Nos équipements sont tous conformes à la réglementation, entretenus et disposent de leurs rapports de vérification générale périodique.

Moyens d'évaluation

- Les tests CACES® sont réalisés à la fin de la formation théorique et pratique, par des testeurs certifiés dans la recommandation concernée.

Objectif de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'utiliser en sécurité les équipements de levage concernés par la formation.

Programme détaillé de la formation

■ Enseignements théoriques

- ↳ Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale :
 - Obligations du constructeur
 - Obligations de l'employeur
 - Responsabilités du conducteur
- ↳ Classification et technologie :
 - Catégories de PEMP
 - Technologie des organes des PEMP
- ↳ Caractéristiques :
 - Utilisations courantes
 - Avantages et inconvénients selon les catégories
 - Risques (renversement, heurt, chute, vent...)
- ↳ Sécurité :
 - Règles de stabilité et de mise en œuvre
 - Règles de conduite, de circulation et de stationnement
 - Vérification de l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, de la hauteur et de la nature du travail
 - Distances de sécurité avec les conducteurs électriques
 - Vérifications et entretiens courants à effectuer sur les organes de sécurité
 - Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- ↳ Vidéos.

■ Enseignements pratiques

- ↳ Respect des limites de compétence
- ↳ Consignes de conduite et de sécurité
- ↳ Vérifications et entretiens d'usage
- ↳ Examen d'adéquation
- ↳ Mise en œuvre de la PEMP pour effectuer les tâches demandées à des emplacements de travail variés.

■ Evaluation par le Testeur

- ↳ Test de connaissances théoriques.
- ↳ Circuit avec exercices pratiques, conformes aux règles de certification.

Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter